

Communiqué de presse - Mars 2021

Economies d'énergie - Le groupe Cemafrroid-Tecnea réalise les premières formations du programme CLIM'ECO à La Réunion

Porté par l'Association Française du froid, CLIM'ECO est un programme d'économies d'énergie qui vise à sensibiliser, informer et former les ménages, collectivités et entreprises des départements ultramarins. Cemafrroid Formation est l'un des premiers centres de formation qualifié pour former les « Ambassadeurs CLIM'ECO ».

Les bonnes pratiques d'utilisation et de maintenance des « clim » dans les DOM

La climatisation est l'un des équipements les plus répandus dans les départements ultramarins. Il représente plus de 20 % de la consommation d'électricité des ménages. C'est sur ce constat que le programme CLIM'ECO, porté par l'Association Française du froid (AFF) et cofinancé par Engie et Vivo Energy Réunion (ENGEN) a vu le jour. CLIM'ECO est un programme d'économies d'énergie, soutenu par le ministère de la Transition écologique et l'ADEME, qui vise à sensibiliser, informer et former les ménages, collectivités et entreprises de Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte, à un meilleur usage de la climatisation.



Ce programme basé sur le dispositif des CEE entend diffuser le plus largement possible les bonnes pratiques de maintenance et les éco-gestes grâce à des actions de formation des professionnels de la climatisation et d'information des utilisateurs ainsi que par le marquage des climatiseurs.

Cemafrroid Formation est devenu le 3 décembre 2020 l'un des tous premiers centres à obtenir la qualification, décernée par l'AFF, pour réaliser la formation des frigoristes de l'île de La Réunion afin qu'ils deviennent les ambassadeurs du programme et qu'ils diffusent les bonnes pratiques de maintenance et les éco-gestes auprès des ménages, collectivités et entreprises de l'île. « Nous apprécions l'expertise du centre de formation des frigoristes, Cemafrroid Formation, qui a déjà dispensé avec succès les premières formations à La Réunion » souligne Eric Devin, directeur du programme CLIM'ECO à l'AFF.

La filiale du groupe Cemafrroid-Tecnea s'appuie ainsi sur son établissement de Saint-Pierre pour diffuser les bonnes pratiques en matière de climatisation à La Réunion mais aussi très bientôt à Mayotte. D'autres formations de ce type devraient être effectuées prochainement dans les autres départements ultramarins : la Guadeloupe, La Martinique et la Guyane.

Plus d'informations sur le groupe Cemafruid-Tecnea

Une vision, des missions et des valeurs claires

Le froid est la garantie de qualité et de sécurité pour l'alimentation, la santé et le bien-être des populations dans le respect de l'environnement. Alors que 40% des produits agricoles alimentaires sont perdus et que 50% des vaccins sont détériorés dans le monde, le défi de pouvoir nourrir et soigner 10 milliards d'hommes en 2050 tout en respectant l'environnement nécessite de maîtriser la chaîne du froid et la réfrigération.

Le Cemafruid-Tecnea est l'expert indépendant du froid. Nous apportons aux professionnels et industriels une expertise indépendante pour le choix, la gestion et le suivi de la chaîne du froid ou des systèmes de climatisation et de réfrigération. Le Cemafruid a pour mission de tester, vérifier, évaluer, qualifier et certifier les équipements et les solutions, de former les hommes et de garantir la conformité réglementaire. Nous contribuons à améliorer les performances économiques et environnementales des entreprises et réduire leurs risques. Les femmes et hommes du Cemafruid partagent leur savoir-faire, leur expérience et leur expertise avec les mêmes valeurs d'impartialité et d'indépendance, pour répondre aux besoins de nos clients avec réactivité et leur offrir des prestations de qualité dans un esprit d'équipe et d'entreprise.

Cemafruid – Tecnea le succès d'une jeune pousse

Fort de plus de 70 ans d'expérience dans le froid, le Cemafruid, qui a officiellement été créé en l'an 2000 et la holding Tecnea en 2010, a multiplié son chiffre d'affaire par 5 en 10 ans et créé plus de 80 emplois.

Une PME qui investit et se développe à l'international

Ayant atteint une taille critique en France, Cemafruid-Tecnea a vocation à devenir un acteur majeur en Europe et à se développer à l'international. L'entreprise a ainsi créé une filiale en Italie en 2013, Tecnea Italia, et une au Canada en 2019 Tecnea Canada. Au-delà de l'Europe, Cemafruid-Tecnea intervient dans plus de 40 pays et accompagne ses clients industriels français à l'export au sein de consortiums de PME par exemple en Inde dans le cadre de la coopération agricole Franco-Indienne.












Une expertise forte reconnue internationalement

L'expertise du Cemafruid est internationalement reconnue en particulier dans le domaine de la chaîne du froid. Les experts du Cemafruid occupent des postes clefs dans les organisations techniques et scientifiques françaises, européennes et internationales : Institut International du Froid (IIF), Association Française du Froid (AFF), Comité Transport des Nations Unies (UNECE-WP11), Comités de normalisation européens (CEN) et français (AFNOR).

Des laboratoires et des équipes accrédités pour une reconnaissance internationale

Le groupe Cemafruid-Tecnea est reconnu sur le plan technique et réglementaire : accrédité par le COFRAC selon la norme internationale NF EN ISO/CEI 17025 pour les essais et étalonnages, NF EN ISO/CEI 17065 pour les activités de certification et NF EN ISO/CEI 17020 pour les activités d'inspection (Accréditations n° 1-0699, 1-1695, 2-1862, 2-1863, 3-1558, 5-0561 Portées disponibles sur www.cofrac.fr). La filiale italienne Tecnea Italia est également accréditée par ACCREDIA, l'équivalent italien du COFRAC, pour la certification des entreprises d'installation et de maintenance de systèmes de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur (PRD N°206 B) et la réalisation des examens pour l'obtention de la certification du personnel F-GAS

ou Patentino (PRS N°113 C). Cemafruid-Tecnea est également agréé par l'OMS, les Nations Unies et plusieurs ministères en France, en Italie et dans d'autres pays : industrie, environnement, agriculture, santé, intérieur, défense...

											
 <p>ACCREDITATIONS N° 1-0699 N° 1-1695</p>		 <p>ACCREDITATIONS N° 2-1862 N° 2-1863</p>		 <p>ACCREDITATION N° 3-1558</p>		 <p>ACCREDITATION N° 5-0561</p>		 <p>ACCREDITATION N° 3-1339</p>			
 <p>ACCREDITATION N° 3-1666</p>		 <p>PRD N°206 B - PRS N°113 C Membro degli Accordi di Mutuo Riconoscimento EA, IAF e ILAC Signatory of EA, IAF and ILAC Mutual Recognition Agreements</p>									
								<p>PRD N°206 B</p>		<p>PRS N°113 C</p>	
PORTÉES DISPONIBLES SUR WWW.COFRAC.FR											
NF EN ISO/CEI 17025		NF EN ISO/CEI 17025		NF EN ISO/CEI 17020		NF EN ISO/CEI 17065		NF EN ISO/CEI 17020		NF EN ISO/CEI 17020	
<p>Groupes frigorifiques Meubles frigorifiques de vente Emballages isothermes et Emballages réfrigérants pour produit de santé Engins de transport sous température dirigée Enceintes thermostatique Enregistreurs de température et Thermomètres</p>		<p>Chaine de mesure de température (hors association avec thermocouple)</p>		<p>Métrologie Légale – vérification périodique des thermomètres destinés à mesurer la température des denrées périssables</p>		<p>Organisme de certification des engins neufs immatriculés en France, utilisés pour le transport de denrées périssables sous température dirigée Organisme de certification de produits et de services pour la délivrance des attestations de capacité mentionnées à l'article R543-99 du code de l'environnement</p>		<p>Requalifications périodiques limitées aux équipements frigorifiques sous pression (ESP)</p>		<p>Inspection d'opérations standardisées d'économies d'énergie dans le cadre du dispositif de délivrance des Certificats d'Economie d'Energie</p>	
										<p>Certification des entreprises d'installation de systèmes de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur Certification des entreprises de maintenance ou réparation d'équipements fixes de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur</p>	
										<p>Délivrance des attestations d'aptitude à manipuler les fluides frigorigènes</p>	
MAJ : novembre 2019											